

Aux médias

**Embargo jusqu'au 2 novembre 2007 à  
12h00****Communiqué de presse****Pas de réorganisation du paysage des hautes écoles  
suisses sans fonction conseil de la SCNAT**

**Lors d'une réunion consacrée à la réorganisation du paysage des hautes écoles suisses, les participants à l'assemblée des délégués de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) se sont clairement prononcés aujourd'hui en faveur d'une planification stratégique nationale. La SCNAT entend assumer dans ce contexte un rôle de premier plan en tant qu'organe conseil en matière de sciences naturelles.**

*Berne, le 2 novembre 2007.* La loi fédérale sur l'aide et la coordination dans le domaine des hautes écoles a été mise en consultation à mi-septembre. Les bases légales pour un paysage universitaire unifié ont ainsi été créées. Cette réorganisation a notamment des impacts importants sur le rôle futur des sciences naturelles en Suisse.

C'est pourquoi l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) s'est fixé pour objectif d'évaluer ces nouvelles bases dans la perspective des académies et a consacré le matin de son assemblée générale annuelle du 2 novembre 2007 à un débat public à ce sujet. Après une courte introduction par le Secrétaire d'Etat Charles Kleiber et une première impulsion donnée par la professeure Martine Rahier, les objectifs en matière de sciences naturelles ont été placés au centre du débat sous le titre « Réorganisation du paysage des hautes écoles – des chances pour la communauté académique des sciences naturelles en Suisse ? »

En dialogue avec d'éminents représentants du monde politique, de la recherche et de la science, le professeur Peter Baccini, past président de la SCNAT, a animé un débat qui a défini la position de la SCNAT au sein du futur paysage des hautes écoles suisses. Les points de vue du nombreux public venu assister à ce débat ont aussi été considérés. Selon le projet de loi, les hautes écoles doivent se donner un profil qui leur permettra d'occuper une place de premier plan dans un ou plusieurs domaines. En outre, des réseaux doivent se constituer autour de priorités en tant que centres d'excellence. La SCNAT approuve cette stratégie. Mais elle est unanimement d'avis qu'une telle option ne peut être concrétisée qu'avec le savoir spécialisé de la SCNAT et de ses académies sœurs. Le professeur Adrian Pfiffner, membre du comité central de la SCNAT, souligne clairement que « les académies doivent être mentionnées expressément dans la loi comme fournisseurs de prestations au plan national ».

En conséquence, la SCNAT demande d'une part d'être représentée dans le conseil suisse de la science et de l'innovation et d'autre part, de disposer d'au moins quatre sièges pour ses membres dans le conseil suisse d'accréditation. Ceci d'autant plus que les tâches de ces deux organes se recoupent dans une large mesure avec celles de la SCNAT. Il est donc évident qu'une réunion des synergies est indispensable. Afin d'éviter d'autres doublons, l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance de la qualité doit être rattachée directement aux Académies suisses des sciences (académies-suisses).

Pas de nouveau paysage des hautes écoles suisses sans éminente fonction conseil des académies : cette exigence doit déboucher d'ici fin janvier 2008 sur une prise de position des académies-suisses. Et ancrer définitivement le savoir spécialisé des académies et de leurs réseaux.

La SCNAT soutient les sciences naturelles et les met en réseau au niveau régional, national et international. Elle renforce la prise de conscience au sujet des sciences naturelles comme pilier central de notre développement culturel et économique. Sa large implantation dans le milieu scientifique en fait un partenaire représentatif et important en matière de politique scientifique sur la scène nationale. A cet effet, la SCNAT s'appuie sur un réseau dense de plus de 35'000 scientifiques de toutes les disciplines. Des groupements qui travaillent au niveau disciplinaire et interdisciplinaire sur des priorités régionales ou thématiques font partie de ce réseau. L'avenir de la recherche en sciences naturelles et de leur dimension culturelle figure au premier plan de ses préoccupations et constitue la base du dialogue entre la science et la société.

---

**Pour de plus amples renseignements :**

Prof. Adrian Pfiffner  
Institute of Geological Sciences  
Université de Berne  
Baltzerstr. 1+3  
CH-3012 Berne  
Tél. +41 31 631 87 57  
E-mail: [adrian.pfiffner@geo.unibe.ch](mailto:adrian.pfiffner@geo.unibe.ch)